



2008-2009

Débutant

Document étudié n°7

Lecture de documents anciens

1546, 26 août. – Fonds de la justice communale de Dijon
Perrenet de Bussières, chirurgien à Dijon, certifie que la femme du
boulangier Pierre Maulbuche, de Dijon, présente une plaie
ouverte sur l'os pariétal.



Je, Perrenet de Bussière, m(aistr)e cireurgien demora(n)t en ceste ville de Dijon, certifie a tous qu'il apertiendra que j'ay veuh et abillés¹ la femme de Pierre Maulbuche, bo(u)lengiers demorant alla pourte au Fe[r]merot², d'ugne plaie avec grande conchution³. Et a la plaie de longueur d'ung pouse, penestrent jusques a l'os parietaul de la partie gua(u)che de la teste. Laquelle play et conchution sont guerisable sy autre acident n'y seurvyne. Et se certifie estre vray, temoings mo(n) soinct cy mys, le XXVIe d'eaul mil cinq cens quarente six.

P. de Buissiere

Archives départementales de la Côte-d'Or, B II 360/35

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr

